



Heritage famille recomposee

Par **kitarus**, le **20/06/2013** à **21:02**

Bonsoir à tous,

Je viens demander quelques conseils à des personnes maitrisant le sujet, devant la "complexité" du problème.

Ma mère et mon beau-père souhaite que les trois enfants héritent d'une part égale car nous avons grandi ensemble et que tout se passe bien, ils veulent que ce soit équitable. Ils sont marié en bien partagé (communauté si je ne me trompe pas de terme ?)

La situation :

Ma mère est marié avec mon beau père depuis 18ans.

Mon beau père a un enfant.

Ma mère a deux enfants : mon demi-frère et moi.

Du côté de mes deux frères :

L'un n'a plus sa mère et l'autre n'a pas connu sa mère.

De mon côté j'ai toujours vécu avec ma mère et mon beau père ainsi que chez mon père.

Bref, mon père a toujours était présent.

Je précise ces quelques points car après avoir un notaire ma mère et mon beau-père m'on parlé d'une solution afin que chacun de nous puisse hérité de la part de chacun à part égale. Cette solution serait une adoption simple.

Solution qui n'est pas possible pour moi (Allez expliqué à son père "papa je vais me faire adopter par mon père pour avoir un héritage équitable sans payer 40% de taxe à l'état).

Je voulais donc savoir si il y avait une autre solution "plus simple" et plus logique que "forcé" une adoption afin d'avoir un partage équitable comme des enfants d'un couple non recomposé.

J'espère réussir à m'expliquer clairement.

Merci à vous.

Par **PIRES Paula**, le **15/07/2013** à **15:19**

Bonjour,

Mon père est mort le 9 Juillet dernier à Aulnay Sous/Bois.

Je suis sa fille ainée de son premier mariage au Portugal. Mon père c'est remarié et à eu une autre fille de ce second mariage en France.

Il a laissé une maison à Aulnay Sous/Bois, qui était déjà en vente, et maintenant quelqu'un est intéressé sur l'achat de celle-ci. La vente sera de € 230.000,00, et j'ai dû faire une Attestation de Pouvoir à ma demi-sœur pour la vente de la maison. Cette maison a été achetée il y a plus de 20 ans, et il paraît qu'il y a une valeur d'hypothèque, seulement toutes les informations me sont cachées.

Ne sachant que le nom de mon père (Antoine PIRES), sa date de naissance (22-11-1943), et son adresse (39 Rue d'Italie – 93600 Aulnay Sous/Bois), comment puis-je être informée du montant de sa dette auprès de la banque, habitant au Portugal, et ne réussissant aucune information de la part de ma famille en France ??? Pouvez-vous m'aider ?

Par avance je vous remercie.

Salutations,

Paula Pires